



**CENTRE HOSPITALIER ALEXANDRA LEPEVE**

**EHPAD « LES CHARMILLES »**

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL DE VIE SOCIALE  
DU 09 AVRIL 2024**

\*\*\*

**ETAIENT PRESENTS :**

Monsieur GENEST Nicolas – Directeur de l'EHPAD  
Monsieur MONTAGNE Jean-François – Adjoint au Maire  
Monsieur EL AZOUZI Abdelghani – Médecin coordonnateur  
Madame WILLEMS Virginie – Cadre Supérieur de Santé  
Madame SMAGGHE Marlène – Présidente du CVS  
Monsieur VANHILLE Henri – Représentant des résidents  
Madame COUVEREUR Janine – Représentante des résidents  
Madame PILLER Myriam – Représentante des familles  
Monsieur BASTIEN Roland – Représentant des familles  
Madame VANELLE Anne-Sophie – Syndicat CFTD  
Monsieur LECOCQ Jérôme – Secrétaire de séance  
Monsieur VALCKE André – Suppléant représentant des résidents  
Monsieur DIAZ Francisco – Suppléant représentant des résidents  
Monsieur FEVRIER Philippe – Suppléant représentant des résidents  
Madame SALENGRO Madeleine – Suppléante représentante des résidents  
Madame WOLOSZYN Karine – Assistante qualité chargée RU  
Madame WIART Pascale – Présidente VMEH  
Madame FLINOIS Caroline – Mandataire Association Ariane

**EXCUSES :**

Madame FOLEY Mathilde – Cadre de Santé  
Monsieur DESCHAMPS Jean Marc – Représentant des résidents  
Madame KOUAMBO NBONE Christelle – Médecin

## ORDRE DU JOUR

1. Approbation du compte rendu du CVS du 28/11/2023
2. Présentation Association VMEH
3. Présentation rapport d'activité des usagers
4. Présentation de la commission gériatrique
5. Présentation du livret d'accueil
6. Questions diverses



### 1. Approbation du compte rendu du CVS du 28/11/2023

Le compte rendu du conseil de vie sociale du 28 novembre 2023 est approuvé à l'unanimité.

### 2. VMEH -Visite des Malades dans les Etablissements Hospitaliers

Une présentation de l'association VMEH a été réalisée par la Présidente Mme WIART Pascale.

L'association a pour but d'apporter une écoute par des visites régulières, une présence amicale et un surplus de chaleur humaine, distraire en proposant des animations aux résidents et aux patients.

L'association recherche des bénévoles contact par mail [vmeh.dunkerque@gmail.com](mailto:vmeh.dunkerque@gmail.com)  
Elle est présente le lundi après-midi aux CHARMILLES.  
Le site internet de la fédération est [vmeh.fr](http://vmeh.fr)

### 3. Rapport d'activité des usagers

Mme WOLOSZYN Karine a présenté un rapport d'activité 2023 de la commission des usagers.

Cette commission des usagers se réunit plusieurs fois par an. Les représentants des usagers qui y siègent participent également aux différentes instances de l'établissement.

#### **Ses missions :**

Veille au respect des droits des usagers et facilite leurs démarches.

Examine les réclamations qui ne présentent pas un recours gracieux ou juridictionnel.

Contribue à l'amélioration de la politique d'accueil et de prise en charge des personnes malades et leurs proches.

Vous pouvez contacter les membres par mail [commission.usagers@ch-dunkerque.fr](mailto:commission.usagers@ch-dunkerque.fr) ou par téléphone au 03 28 28 59 45.

Proposition par Mme WOLOSZYN de sensibiliser les résidents et leurs proches sur leurs droits → modalité et dates à définir (courant 2024).

#### 4. Commission de coordination gériatrique

Une commission de coordination gériatrique est mise en place au sein des CHARMILLES. Cette commission se réunira plusieurs fois par an et a vocation à travailler sur les thèmes qui touchent la personne âgée sur le territoire (prise en charge des soins, circuit du médicament...).

Un membre du CVS et un membre du CDU participeront à cette commission.

#### 5. Livret accueil des CHARMILLES

Un livret d'accueil de l'EHPAD est en cours de finalisation.

Il sera décomposé en plusieurs thèmes :

- L'admission
- Présentation du site
- Fonctionnement de l'EHPAD et de votre unité d'accueil
- Nos valeurs
- Nos instances
- Nos collaborations extérieures

#### 6. Questions diverses

1 – Le changement de prestataire « Les Papillons Blancs » au 01 janvier 2024 a permis une amélioration de la prise en charge du nettoyage des vêtements des résidents.

Question de Mme FLINOIS Caroline. Qui nettoie les blousons et les couvertures personnelles ? Souvent c'est la famille qui nettoie car linge délicat. Si le résident n'a pas de famille qui s'occupe du nettoyage ? Il a été répondu qu'il était possible pour le résident de demander aux aides-soignantes de le faire car elles disposent d'une machine à laver.

2 – La mandataire judiciaire a été révoquée début février 2024. La Direction travaille sur le recrutement en interne d'un nouveau mandataire. Le délai de formation est d'une année.

3 – Les repas commencent à partir de 11h30 le midi et 18h15 pour le soir. Certains résidents estiment que l'horaire du soir est trop tôt. Peut-on envisager un autre horaire en fonction des possibilités et des plannings de personnel ?

Pour le repas du midi, il a été demandé d'ajouter « à partir » de 11h30

Pour le petit déjeuner certains résidents descendent à 7h30 est-il possible de donner le petit déjeuner à cette heure ?

4 – Deux représentants du CVS ont participé à la commission de restauration qui a eu lieu le 12 mars 2024.

5 – Les rideaux seront progressivement remplacés par des « films » sur les fenêtres. Le secteur Honneur 2 est équipé de ce nouveau dispositif. Avec les travaux de la Pergola et l'arrivée d'un nouveau parking, cela permettra de conserver l'intimité du résident et de permettre une mise en sécurité des chambres avec un risque d'incendie. La Direction est

à l'écoute des résidents et des familles car nous recherchons le meilleur compromis afin de ne pas gêner la visibilité des résidents.

6 – La coiffeuse part prochainement en retraite, son remplacement est-il prévu ?  
La direction recherche des pistes pour la remplacer. Une coiffeuse externe au CHD aimerait intégrer l'EHPAD. Elle sera en stage sur la structure prochainement. Nous essayerons de maintenir la gratuité du service.

7 - Les bouteilles d'eau posées sur la table le soir sont déjà ouvertes, une résidente m'a demandé si c'était normal ?

Toutes les bouteilles d'eau déposées sur les tables sont neuves. Il arrive que certains résidents se servent entre le moment de la pose de la bouteille et le repas.

Ne pourrait-on pas mettre la bouteille au moment de servir ? La table est mise souvent vers 17h00 pour le repas du soir.

La Direction travaille sur la suppression de la bouteille d'eau au niveau de la salle à manger avec l'installation d'une fontaine d'eau et mise à disposition de carafes.  
Maintien de la bouteille d'eau dans les chambres.

8 – Présentation de la loi « Bien vieillir » par la Direction.  
Ce projet de loi est en cours de discussion au Sénat.  
Renforcement de la bienveillance  
Modalités de conclusion du contrat de séjour avec un recueil d'un accord écrit préalable du résident.

9 – Date prochain CVS le **17 septembre 2024**.

La Présidente du C.V.S.



MARLENE SMAGGHE